



PV
Assemblée générale
du 27 septembre 2003
à 14h35
Duillier (salle communale)

Présences :

Comité : Willy Jaques, président, Olivier Bünzli, vice-président, Florence Berger, Pierre-Alain Dépraz, Gérald Morier-Genoud, Yves Bugnon, Sylvia Contesse, secrétaire.

Invités présents : René Martinet, Prés. d'honneur, Pierre Mermier Vice-P SCCV, J.-M. Poulin, ACJ Catherine Nicole AV Maîtres Mus, Lilette Ruffieux ACJ, Robert Cardinaux, Marie-Hélène Dupard, Gilbert Bezençon, Etienne Bettens, Anne-Marie De Camelis, Alain Devallonné

Excusés : Mme Brigitte Waridel, Chef du Service des Affaires Culturelles ; Pierre-Louis Nanchen Président de la Comm. mus. de la Féd. des Soc. de Chant du VS ; André Jaquerod Président de la comm. Musicale de la SCCV ; André Maeder, Bulletinier de A l'Unisson ; Frédy Henri secrétaire SCCV ; Pierre Wavre, directeur du Conservatoire de Lausanne ; René Falquet ; Michel Roulin, éditions Labatiaz ; Chantal Leresche ; Patricia Montangero ; J.-P. Millioud ; Arlette Roy ; Francine Biéler.

0. BIENVENUE, SALUTATION AUX INVITES.

1. PV DE L'ASSEMBLEE DU 21 SEPTEMBRE 2002 TENUE A FOREL-LAVAUUX

Ce PV est approuvé sans remarques.

Décharge en est donnée à son auteur, Sylviane Schreiner, avec remerciements.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

Le président signale que les effectifs sont en croissance (547 membres individuels, 59 couples, et 108 chorales membres AVDC [non incluses les SCCV]), les relations avec les institutions sont bonnes (notamment avec le Conservatoire de Lausanne). L'AVDC entretient des liens étroits avec la SCCV, et étudie l'évolution de ses rapports futurs. De l'avis du président, l'élargissement de l'association devrait se faire sur le plan romand, au lieu de se cantonner uniquement au canton de Vaud.

Les rapports avec les éditeurs sont excellents.

L'Etat apporte les subsides indispensables (Fr. 55'832.-) et a demandé que son logo figure dans les publications et courriers de l'AVDC.

Merci aux professeurs pour leurs compétences, leur serviabilité et leur fidélité.

Merci aussi au comité. La liste de leurs tâches figure dans « A l'Unisson ».

3. COURS – RAPPORT DES RESPONSABLES

Il ne faut pas oublier que la formation est notre raison de vivre.

3.1. Cours suivis : Luc'O explique le principe des cours 1^{ère}, 2^e et 3^e saison. Il précise que le cours de préparation au certificat, mis sur pied pour la 2^e fois, permet d'accéder directement au certificat.

Culture vocal en chorale : ce « service à domicile » connaît un grand succès. Selon la nouvelle formule, la chorale paie le professeur, puis l'AVDC rembourse le 10% de son salaire + ses frais de transport.

Une liste des profs de voix est en pleine refonte. D'ici un mois, elle sera à jour.

En revanche, les **cours pour chef de chœur** enregistrent une baisse. Nous planchons donc sur un nouveau concept. Si quelqu'un avait une idée géniale à ce sujet, merci de prendre contact avec nous.

- 3.2. **Certificat et Séminaire** : Florence Berger explique que la volée du certificat a démarré à 10 et est arrivée à 11 ! L'examen pour certificat professionnel de chef de chœur aura lieu en juin. Nous espérons mettre en route une nouvelle volée l'an prochain (2004-2006). L'examen, en juin, est ouvert à tous, qu'ils assistent ou non au cours de soutien. Conditions : diriger un chœur, assister au séminaire.

Séminaire : celui de l'an dernier s'est très bien passé, avec de nouveaux professeurs, dont Pierre-Louis Nanchen. Le prochain aura lieu les 20-21-22 mai 2004, toujours à Château d'Oex, renseignements dans « A l'Unisson ».

- 3.3. **Cours pour choristes** : Gérald Morier-Genoud signale leur déclin progressif, du fait des nombreuses activités disponibles. Il hésitait à supprimer les 3 samedis après-midi, étant donné qu'il n'y avait qu'une cinquantaine de choristes inscrits dans tout le canton. Pour éviter les pertes d'énergie, le cours a été ramené à 2 lieux : Lausanne et Yverdon. Mais si ces dates ne conviennent pas, il est aussi possible d'inciter des groupes d'une quinzaine de chanteurs d'une ou de plusieurs chorales à commander un « cours à la carte », de 3 x 3 heures, à des dates de leur choix. Il suffit de contacter Gérald Morier-Genoud. Cette offre est donc maintenue, de façon plus souple.

- 3.4. **Coromus : Commissions romandes de musique** (société cantonales, représentés par leur président de commission) Yves Bugnon, représentant de l'AVDC en son sein, fait un rapport sur les activités de ces commissions, qui se réunissent 3 – 4 fois par an pour parler des problèmes romands, et à l'occasion des journées romandes.

Trois points sont en discussion :

1. La place du chant au sein de l'école obligatoire
2. La qualité de l'enseignement de la musique pour les instituteurs généralistes dans les HEP
3. L'encouragement du chant chez les enfants par les chorales

Yves Bugnon parle aussi des Journées romandes et notamment de celle du 5 octobre 03, à Vevey, consacrée à Carlo Hemmerling. Il rappelle également la journée Frank Martin (30^e anniversaire de sa mort) qui aura lieu le 2 novembre à Genève.

4. **AL'UNISSON**

Willy Jaques adresse ses vifs remerciements et toutes ses félicitations à André Maeder, « bulletinier » depuis le numéro 1, soit en février 1997. André Maeder fait un travail remarquable, mais, l'âge venant, a demandé à être soutenu dans cette tâche.

La SCCV et l'AVDC ont donc « désigné un volontaire » qui prendra graduellement cette succession : il s'agit de Bernard Dutruit, enseignant proche de la retraite, qui est vivement remercié, car il s'agit d'une lourde tâche. Son arrivée conduira à l'étude des possibilités d'une plus grande synergie entre le bulletin et le site.

5. **FINANCES**

- 5.1. **Rapport du trésorier** par Pierre-Alain Dépraz, qui signale que, comme de coutume, toutes les activités sont déficitaires, mais que le budget est équilibré grâce aux subsides de l'Etat de Vaud, cette année d'un montant de Fr.55'832.60. Voir rapport annexé.

5.2. Rapport du vérificateur des comptes

Le rapport de Patrick Charles obtient un intérêt fort rare pour ce genre de prestation : il faut dire qu'il est entièrement rédigé en vers !

Les comptes sont donc acceptés par acclamation et M. H. Dupard suggère que ce rapport soit publié dans « A l'Unisson ».

La proposition de ne pas augmenter les cotisations qui restent donc à Fr. 25.- est acceptée par acclamations.

5.3. Nomination des vérificateurs.

Les 3 vérificateurs, MM. Jean-François Gerdil, Pascale Roch et Blaise Besuchet procéderont à cette vérification le mercredi précédant l'assemblée.

5.4. Fichier informatique :

A l'heure actuelle, nous travaillons avec 3 fichiers : un chez André Maeder, un chez Piccolo et un à la SCCV. Il a été décidé de fusionner ces trois fichiers : le fichier unique devra être accessible par internet pour être consulté par chacun. Cette décision est approuvée par acclamations.

6. NOMINATION DU COMITE

Le comité actuel est réélu par acclamations.

7. ASSEMBLEE 2004

Elle aura lieu à Cossonay, le 25 septembre 2004.

8. DIVERS

- 8.1. Jean-Marc Poulain exprime ses remerciements à l'AVDC et à Véronique Carrot qui ont consacré cette journée à un très grand Monsieur : César Geoffrey. Il précise que le mouvement « A Cœur Joie » n'est pas inactif et signale notamment un week-end de formation les 10-11 janvier 2004 à Crêt Bérard, avec divers chefs et Anne Ramoni.

Il parle également du grand raout international qui aura lieu à Vayson-la Romaine du 2 au 11 août prochain.

Il signale enfin que la collaboration entre nos associations lui paraît très importante.

- 8.2. Alain Devalloné (représentant SCCV) remercie l'AVDC pour la formation et l'animation auprès des directeurs. Il signale aux choristes présents que beaucoup de directeurs de chœurs ne sont pas très actifs dans nos réunions et les prie d'encourager leurs chefs de chœur, pour qu'ils soient parmi nous. Il parle également de la Journée Hemmerling de Vevey et signale la participation exceptionnelle de Sine Nomine, à 17 h. au Théâtre de Vevey.

Il rappelle également que, les 8-9 novembre, un atelier aura lieu à Crêt Bérard sous la direction de Gilbert Bezençon.

Le 150^e de la SCCV sera fêté les 7-8-9 novembre à Salavaux et à la Vallée de Joux avec un final le 23 novembre à Beaulieu.

Il signale que, sur internet, les sites fribourgeois et valaisans sont très bien faits.

Il regrette que « À l'Unisson » soit uniquement factuel et technique et comporte peu de témoignages. Il encourage donc ceux et celles qui veulent témoigner d'un moment à envoyer un article.

Fin de l'Assemblée générale à 15h30.

Annexes : Rapport du Trésorier
 Rapport des Vérificateurs

AVDC Comptes Saison 2002-2003

L'année écoulee présente des comptes équilibrés bien que nos activités soient toutes déficitaires. C'est grâce à l'appui important du service culturel de l'Etat de Vaud que nous pouvons vous proposer année après année des cours de qualité à des prix raisonnables. Il est certain que si nous devions doubler les tarifs de nos prestations, le succès rencontré serait fortement réduit et nos offres d'autant.

Le subside de l'Etat pour Fr. 55'832.60 cette année a couvert les déficits suivants :

Fr. 31'311.50 pour la formation

Fr. 12'318.90 de frais généraux comprenant le journal à l'unisson et la maintenance du site Internet.

Fr. 3'900. —de subsides redistribués et le solde pour

Fr. 8'302.10 comme participation aux frais administratifs.

Le solde des frais administratifs comprenant une réserve de

Fr. 11'000.—pour la création d'un fichier central sécurisé sur internet est assuré par les

Fr. 22'296.60 produits par l'encaissement des cotisations annuelles.

Le résultat final se solde par un bénéfice de Fr. 368.40

Bilan de l'exercice

Actif

Disponibles	Fr. 73'290.88
Réalisables à court terme	Fr. 1'345.50
Actifs transitoires	Fr. 4'345.00
Mobilier et ordinateur	Fr. 2.00

Passif

Passifs transitoires	Fr. 13'284.00
Fonds propres	Fr. 65'330.98
Différence (Capital)	Fr. 368.40

Chiffre d'affaire	Fr. 78'983.38	Fr. 78'983.38
-------------------	---------------	---------------

Duillier le 27 09 2003

Le Trésorier
P-A Dépraz

Rapport des Vérificateurs des comptes de l'AVDC

Exercice 2002 - 2003

Me croirez-vous si je vous dis
Qu'en la demeure du trésorier
Vos comptes avons vérifiés
Au soir du dernier mercredi

Livres et pièces ont défilé
Nombre de pages avons tourné
Afin, fouineurs, de dénicher
La moindre erreur à signaler

Hélas, que c'est décourageant
De s'attaquer à Pico! !
Comment le prendre à défaut ?
Tout est si clair et reluisant...

Pas de larcins, pas de magouilles
En ces périodes électorales
Où tout fout l'camp, mêm' la morale
Un truc si net... ça fout la trouille

Si dépités d'être bredouilles
Il a fallu nous consoler,
Nous arroser, nous éponger
Sécher les larmes sur nos bouilles

On est parti la tête basse
La mine triste et le teint gris
On croyait prendre ; on était pris
Ce qui s'appelle perdre la face

En bons perdants, il ne nous reste
Qu'à dire bravo à Pico!
Pour son talent et son boulot
Et à remettre notre veste

A vous chers membres d'accepter
Dans cette époque de forfaitures
Ces tristes comptes sans bavures
Auxquels on n'peut que reprocher

De n'être pas, comme ceux de Swiss
Ou de nos caisses de retraite
Amusants comme un jour de fête,
Qu'on puisse rire, qu'on applaudisse

Eh non, mesdames, eh non, messieurs,
Ces comptes-là ne sont qu'honnêtes
Dans les dépenses, dans les recettes
Alors tant pis, ou bien... tant mieux

Les vérificateurs 2003 :

J.-F. Gerdil, P. Charles